

20 août 2018

Vannes. Un tiers des pontons du port déjà rénové



Jean-Paul Benon, directeur du port de Vannes, et Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des ports du Golfe, ont présenté les travaux menés par l'entreprise à David Robo, maire de Vannes. | AUGUSTIN BORDET

La gestion du port de Vannes est confiée depuis un an à la Compagnie des ports du Morbihan. Ce lundi 20 août, l'entreprise a fait un premier bilan avec la mairie des actions menées et des projets à venir.

À l'occasion du premier anniversaire de la gestion du port de Vannes par la Compagnie des ports du Morbihan, le délégataire a fait un bilan des actions réalisées.

Jean-Paul Benon, directeur du port, a insisté sur la rénovation de 265 mètres de pontons, face à la capitainerie. Ces premiers travaux représentent près d'un tiers de la totalité à remplacer. « **Les précédents pontons dataient des années 1980**, précise le directeur du port. **Les aménagements réalisés permettent d'améliorer le confort d'amarrage et de s'adapter à l'accueil de bateaux de plus grande taille.** »

La Compagnie des ports du Morbihan a également visé un plus grand confort pour les plaisanciers avec « **des réseaux d'eau et d'électricité refaits à neuf, avec des prises aux normes européennes et de nouvelles bornes de distribution** ».

À hauteur de 297 000 €, le coût des travaux a été entièrement assumé par le nouveau gestionnaire. Ils constituent une valeur ajoutée pour le port de Vannes, « **l'un des trois poumons de la ville** », selon le maire.

Des dragages à partir de décembre

La Compagnie des ports du Morbihan a également annoncé la réalisation des dragages en fin d'année 2018. « **Au total, il y a environ 50 000 m³ de sédiments à enlever, dont 15 000 dans le port de plaisance et 35 000 dans le port de commerce et le chenal** », expliquent les dirigeants de l'entreprise. Dans le port de plaisance, il s'agit surtout de végétaux entassés tandis que dans l'avant-port, ce sont des sédimentations marines en provenance du golfe dont la progression pourrait compliquer l'accès aux pontons. « **Si tout se passe sans accroc, les opérations de dragage seront terminées fin avril 2019, juste à temps pour la Semaine du Golfe.** »

Un accord a été trouvé avec la région Bretagne pour mener à bien cette opération. La ville de Vannes, de son côté, mettra à disposition les lagunes de Tohannic pour le stockage des sédiments. Aux yeux de Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des ports du Morbihan, « **Vannes aime son port alors il est normal de mettre en place ces actions. Ce sont des engagements que nous avons pris lorsque la Ville nous a confié la gestion de son port** ».

En guise de perspectives, l'entreprise souhaite pouvoir proposer un parking de longue durée aux plaisanciers qui partent en croisières plusieurs jours et mieux organiser la mixité entre la plaisance et les compagnies maritimes.